

- **Si la personne fait l'objet d'une tutelle, le tuteur peut accéder aux informations relatives à sa santé, y compris le dossier médical.** Le dossier médical ne peut pas être communiqué à la personne sous tutelle, sauf avec l'accord ou en la présence du tuteur ou de l'administrateur légal.
- **Si la personne fait l'objet d'une curatelle,** le curateur n'a pas le droit d'accéder au dossier médical de la personne protégée. Si son état le permet, elle pourra prendre seule les décisions relatives à sa personne.
- **Si vous êtes représentant légal ou ayant droit d'un patient sous tutelle, vous devez attester de votre qualité en produisant une copie de votre pièce d'identité et les justificatifs suivants, selon le cas :**
  - Copie de la pièce d'identité du mandataire judiciaire recto verso
  - Copie de la pièce d'identité du patient recto verso
  - Copie du jugement de tutelle ou de curatelle avec autorisation écrite du patient
- **Vous pouvez consulter les documents médicaux sur place, par l'intermédiaire d'un médecin qui pourra répondre à vos questions.** Pour cela, vous devez prendre rendez-vous soit directement auprès du secrétariat du médecin qui a pris en charge votre enfant, soit auprès du service Qualité et Relation avec les usagers.
- **Vous pouvez également obtenir une copie de ces documents, sur demande écrite auprès du service Qualité et Relation avec les usagers, en utilisant le formulaire ci-contre, à l'exception :**
  - d'une simple demande de comptes rendus opératoires ou de comptes rendus d'hospitalisation : contacter le secrétariat du médecin concerné.
  - des demandes de clichés d'imagerie : téléphoner au service d'Imagerie Médicale (Tél. : 01 79 36 04 50)
- **Le formulaire accompagné des justificatifs à produire est à transmettre au Service Qualité et Relation avec les usagers par mail à [hpantony.cdu@ramsaygds.fr](mailto:hpantony.cdu@ramsaygds.fr) ou à défaut par courrier à l'adresse figurant en bas de page.** La procédure de recherche ne sera initiée que si la demande est complète.
- Les informations médicales contenues dans les documents médicaux peuvent nécessiter des explications. Le médecin pourra donc souhaiter, conformément à ses obligations déontologiques, que leur communication s'effectue avec des précautions particulières. Ce qui n'empêchera, la remise des documents.
- Les documents transmis seront des photocopies, l'hôpital étant le dépositaire des originaux.
- Les frais inhérents à la procédure de recherche, photocopies et communication des documents sont de :
  - 0.20€ la page A4, avec un montant minimum de 5€
  - 6€ supplémentaire en cas d'envoi en LRAR (Lettre Recommandée avec Accusé de Réception)
- ➔ Un devis vous sera communiqué par email ou par courrier, dans les 8 jours ouvrables suivant la réception de votre demande complète, pour les documents de moins de 5 ans. Ce délai n'excèdera pas 2 mois pour les documents plus anciens.
- Les documents vous seront transmis dès la réception du règlement (chèque libellé à l'ordre de l'Hôpital Privé d'Antony ou appoint en espèces). Vous pouvez régler sur place lors de la récupération des documents ou par courrier à :

**Service Qualité et Relation avec les Usagers**  
**1, rue Velpeau - 92166 ANTONY Cedex**

Téléphone : 01.46.74.37.01

**1/ DEMANDEUR (joindre les pièces justificatives mentionnées en bas de page):**

Nom : .....  Mme  M.  
Prénom : ..... Né(e) le : ..... / ..... / .....  
Domicilié(e) : .....  
Téléphone : ..... Email : .....@.....

**(PERSONNE TITULAIRE DES DOCUMENTS MÉDICAUX)**  Mme  M.

Nom : ..... Prénom : ..... Né(e) le : ..... / ..... / .....

**2/ MOTIF DE LA DEMANDE :**

- Continuité des soins dans d'autres établissements (déménagement, changement de médecin...)
- Besoin d'explications sur les soins et la prise en charge
- Litige
- Autre

**3/ DOCUMENTS MÉDICAUX SOUHAITÉS (Cocher la ou les cases correspondantes) :**

- L'intégralité de mon dossier médical
- Le ou les documents précisés ci-dessous :
  - Comptes rendus opératoires
  - Comptes rendus d'hospitalisations
  - Comptes rendus de passage aux Urgences
  - Comptes rendus d'examens de laboratoire (Biologie, Anatomopathologie)
  - Comptes rendus de consultations
  - Dossier de soins infirmiers
  - Dossier d'anesthésie
  - Dossier transfusionnel
  - Éléments relatifs aux consultations médicales  
*(Sous réserve que ces éléments soient accessibles à l'établissement et après accord du médecin concerné)*

**4/ PRECISIONS FACILITANT LA RECHERCHE :**

Période de prise en charge souhaitée : du ..... / ..... / ..... au ..... / ..... / .....  
Service d'hospitalisation : ..... Nom du médecin : .....

**5/ MODALITÉ DE RÉCUPÉRATION DU DOSSIER :**

- Envoi postal en LRAR (Lettre Recommandée avec Accusé de Réception) :
- À mon adresse **ou** À l'intention de : .....

Fonction : .....

Adresse : .....

Récupération auprès du Service Qualité et Relation avec les Usagers, **sur rendez-vous** (Bât. Condorcet, 41 av. Aristide Briand - 92160 Antony – se présenter à l'Hôtesse d'Accueil) :

- En main propre **ou**
- Par le mandataire suivant (**Joindre une copie de sa pièce d'identité**) :  
Nom : .....  Mme  M.  
Prénom : ..... Né(e) le : ..... / ..... / .....

Date de la demande : ..... / ..... / .....

Signature du demandeur

Justificatifs à joindre à votre demande :

- Copie de la pièce d'identité du mandataire judiciaire recto verso
- Copie de la pièce d'identité du patient recto verso
- Copie du jugement de tutelle ou de curatelle avec autorisation écrite du patient